Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs des finances des villes
Conferenza delle direttrici e dei direttori di finanza delle città

Rapport annuel 2016

Rapport de gestion 2016

1. Organisation

La Conférence des directrices et directeurs des finances des villes CDFV, créée en 2014, est la plus jeune section de l'Union des villes suisses. Elle défend les intérêts des villes en matière de politiques budgétaire et fiscale et œuvre en faveur d'une répartition équitable des charges entre les échelons de l'État.

La CDFV a clôturé son premier exercice, exceptionnellement long, en mai 2016 par sa première assemblée générale. 2016 a donc été le premier exercice régulier de la CDFV. En raison du congé de maternité de Karin Christen entre fin mars et la mi-août, le secrétariat a été dirigé par intérim par Julia Imfeld.

Évolution de la composition
Fin 2015, la CDFV comptait 25 membres. Au cours de l'année du rapport, la CDFV a en outre accueilli Liestal et Coire, de sorte que fin 2016, la CDFV représentait au total 27 villes membres.

Comité
L'assemblée générale a élu le 20 mai Yvonne Beutler (Winterthour) pour succéder à Peter Neukomm (Schaffhouse, qui avait déjà démissionné en 2015. En septembre, Stefan Roth a annoncé sa démission du conseil municipal de Lucerne et a donc quitté le comité de la CDFV. À la fin de l'année, le conseiller communal de Berne Alexandre Schmidt a également quitté le comité, car il n'avait pas réussi à être réélu à l'exécutif de la ville de Berne. Lucerne et Berne ont l'une et l'autre exprimé le souhait de demeurer au sein du comité. Le comité a soutenu cette demande et décidé de proposer en conséquence à l'assemblée générale de 2017 la nouvelle directrice des finances de Lucerne, Franziska Bitzi Staub, ainsi que le successeur d'Alexandre Schmidt, Michael Aebersold, comme candidats. Le comité demandera également une modification des statuts en ce qui concerne la taille du comité, afin de lui ajouter deux membres et ainsi de lui assurer une base élargie. Le directeur des finances de Zoug, Karl Kobelt et le président du Conseil communal et directeur des finances de Neuchâtel, Fabio Bongiovanni, ont déjà accepté ces postes.

2. Principaux thèmes

Réforme de l'imposition des entreprises III
La réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III) – facteur décisif de la création de la CDFV – a continué à constituer en 2016 le thème central des activités de réflexion de la Conférence. Pendant la phase parlementaire, la CDFV et l'Union des villes suisses UVS ont fait valoir activement leurs revendications. La CDFV a notamment demandé que les villes bénéficient des paiements compensatoires de la Confédération. Les membres du comité n'ont eu de cesse de rappeler infatigablement que leurs villes risquaient des pertes fiscales considérables. À l'occasion de son assemblée générale, la CDFV a demandé dans un communiqué de presse une réforme de l'imposition des entreprises qui soit équilibrée. Ceci dans le contexte de la session d'été qui allait se tenir peu après, et durant laquelle la réforme a été définitivement approuvée. Le Parlement n'a certes pas tenu compte des demandes fondamentales de la CDFV, mais les efforts de la CDFV et de l'Union des villes suisses ont permis de mieux faire connaître les répercussions de la réforme sur les villes.

Lors de la séance du 11 septembre, le comité a décidé d'adopter une attitude critique à l'égard du projet de réforme voté par le Parlement. Il a fait connaître cette position au comité de l'Union des villes dans le contexte du choix du mot d'ordre pour la votation. La CDFV n'a pas émis elle-même de consigne de vote, car cette prérogative est réservée à l'Union des villes suisses. Par la suite, plusieurs membres du comité sont montés aux premières lignes de l'opposition à la RIE III. Ils ont été perçus comme des adversaires de poids et ont, de l'avis de divers commentateurs, contribué au résultat étonnamment clair du résultat de la votation.

Bien que l'engagement ait eu lieu officiellement dans le cadre du comité récemment créé des «directeurs/-trices des finances, maires et conseils municipaux contre la RIE III», il a aussi aidé la CDFV à acquérir une meilleure visibilité.

Programme de stabilisation 2017–2019
Lors de la consultation, la CDFV et l'Union des villes suisses se sont conjointement déclarées inquiètes quant au programme de stabilisation 2017–2019, au moyen duquel le Conseil fédéral prévoit de réaliser des économies de près d'un milliard de francs. Les villes craignent que les mesures se fassent au détriment de l'échelon communal. Certains points particulièrement critiques n'étaient plus contenus dans le message soumis au Parlement, plus précisément dans le domaine de l'asile et dans celui des prestations complémentaires. Le comité a néanmoins décidé d'inscrire les questions des mesures de restrictions budgétaires et les transferts de charges au répertoire thématique. Ce sujet restera en effet d'actualité en raison des autres programmes d'austérité annoncés par la Confédération.

Études «Charges des centres urbains»
Après l'achèvement d'une étude mandatée par la CDFV en 2015 sur les impôts des villes, la CDFV a décidé de réaliser avec l'institut de recherche et de conseil Ecoplan une étude sur les charges des centres urbains. 10 villes au total se sont déclarées prêtes à participer à cette étude. Les résultats en seront publiés en septembre 2017.

3. Évènements

Assemblée générale
La première assemblée générale de la CDFV, qui a décidé l'exercice exceptionnellement long de 2014/2015, a eu lieu le 20 mai à la Maison des générations à Berne. La partie statutaire a été suivie par une intervention du nouveau directeur d'Avenir Suisse, Peter Grünenfelder. Celui-ci a exposé aux directrices et directeurs de finances présents les défis qui, selon ce laboratoire d'idées libéral, se présenteront au cours des années à venir. Les membres ont ensuite pu profiter de l'apéro riche pour échanger sur un mode informel.

Colloque «Les villes et les communes sous pression pour faire des économies: des solutions pour des budgets équilibrés»
Le 9 septembre, la CDFV a organisé un nouveau colloque. Dans le contexte de la situation financière tendue dans de nombreux endroits, ce colloque était consacré aux questions relatives aux programmes d'assainissement adressés aux finances des villes. Après une introduction théorique du Prof. Christof Schaltegger de l'Université de Lucerne, les membres du comité des villes de Bienne, Berne, Lausanne, Lucerne et Winterthour ont présenté leurs expériences en matière de programmes d'économie. Ces présentations très proches de la pratique ont suscité un vif intérêt.

Organes

Président

Daniel Leupi	Conseiller municipal de Zurich

Vice-présidentes

Florence Germond	Conseillère municipale de Lausanne
Silvia Steidle	Conseillère communale de Bienne

Comité

Yvonne Beutler	Conseillère municipale de Winterthour
Stefan Roth	Maire de Lucerne
Sandrine Salerno	Conseillère municipale de Genève
Alexandre Schmidt	Conseiller communal de Berne
Martin Tschirren	Directeur suppléant de l'Union des villes suisses UVS (assesseur)

Secrétariat

Karin Christen	Directrice de la CDFV
Maja Münstermann	Administration de l'Union des villes suisses
Susanne Gasser	Responsable des finances et des ressources humaines de l'Union des villes suisses

Budget 2016, compte 2016, budget 2017

	Budget 2016 CHF	Compte 2016 CHF	Budget 2017 CHF
RECETTES			
Cotisations des membres	101 000.00	101 000.00	103 000.00
Recettes des colloques et conférences	3 000.00	2 160.00	2 000.00
Intérêts	0.00		0.00
TOTAL DES RECETTES	**104 000.00**	**103 160.00**	**105 000.00**
DÉPENSES			
Assemblée générale	3 000.00	1 753.50	3 000.00
Médias	2 000.00	808.50	2 000.00
Colloque / conférence	10 000.00	6 267.10	8 000.00
Projets	17 000.00	17 560.80	35 000.00
Frais administratives	1 500.00	0.00	1 000.00
Traductions	10 000.00	6 260.15	7 000.00
Internet	2 000.00	2 311.20	700.00
Groupes de travail, comm.	2 000.00	0.00	2 000.00
Rapport de gestion	800.00	874.80	1 000.00
Révision	1 000.00	756.00	1 000.00
Frais Banque/Poste	150.00	0.00	100.00
Secrétariat général	54 250.00	54 250.00	54 250.00
TOTAL DES DÉPENSES	**103 700.00**	**90 842.05**	**115 050.00**
Benefice (+) / Déficit (-)	**300.00**	**12 317.95**	**–10 050.00**

Bilan au 31.12.2016

	31.12.2016 CHF	31.12.2015 CHF
ACTIFS		
FONDS DE ROULEMENT		
Liquidités		
PostFinance	73560.85	30419.70
	73560.85	**30419.70**
Créances sur livraisons / prestations		
Créances sur livraisons / prestations	0.00	0.00
	0.00	**0.00**
Autres créances à court terme		
Compte courant UVS Berne	0.00	0.00
	0.00	**0.00**
Total du fonds de roulement	**73560.85**	**30419.70**
SOMME DU BILAN	**73560.85**	**30419.70**
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes		
sur livraisons / prestations	55792.70	14373.80
	55792.70	**14373.80**
Autres dettes à court terme		
Compte courant UVS Berne	0.00	10595.70
	0.00	**10595.70**
Passifs transitoires		
Passifs transitoires	1000.00	1000.00
	1000.00	**1000.00**
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS	**56792.70**	**25969.50**
CAPITAUX PROPRES		
Patrimoine au 01.01.	4450.20	0.00
Bénéfice annuel	12317.95	4450.20
PATRIMOINE AU 31.12.	**16768.15**	**4450.20**
SOMME DU BILAN	**73560.85**	**30419.70**

Rapport de l'organe de révision

BLASER
TREUHAND
BERN

Konferenz der städtischen
Finanzdirektorinnen und -direktoren
Sektion des
Schweizerischen Städteverbandes
Monbijoustrasse 8
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 285
CH-3098 KÖNIZ BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 18
btb@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Köniz, 28. Februar 2017

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung der Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren, Sektion des Schweizerischen Städteverbandes

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren, für das am 31. Dezember 2016 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG

Urs Blaser
dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Leitender Revisor
Revisionsexperte

M. Blaser

Dr. Michael Blaser
dipl. Math. ETH
dipl. Wirtschaftsprüfer

Beilage Jahresrechnung 2016

Villes membres de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes

Bâle
Berne
Bienne
Coire
Frauenfeld
Fribourg
Genève
Gossau SG
Kloten
Lausanne
Liestal
Lucerne
Neuchâtel
Rapperswil-Jona
Regensdorf
Riehen
Schaffhouse
Schlieren
Soleure
Saint-Gall
Thoune
Vevey
Wallisellen
Wil
Winterthour
Zoug
Zurich

Editeur
Conférence des directrices et directeurs des finances des villes
Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Téléphone +41 31 356 32 32, info@cdfv.ch, www.cdfv.ch

Photo
«Urban – Raum – Mensch», Rolf Siegenthaler, Bern (sur mandat de l'UVS)

Layout
Atelier KE, Meiringen